



Assurance Vie

Proposé par Madame Evelyne REVELLAT
Khepri Finance
Tél : 01 47 06 32 54
Port : 06 60 47 71 64

BRY/MARNE, le 10/12/2010

A l'attention de Ablavi ZINSOUGBO

Cher Monsieur,

L'étude des éléments que vous avez bien voulu nous confier, nous conduit à vous proposer un produit d'assurance-vie :

Notre analyse a été guidée par :

- Votre situation familiale,
- Vos objectifs :

Vous constituer un capital,
Préparer votre retraite,
Augmenter votre protection familiale.

Fonctionnement de l'assurance-vie

L'assurance-vie vous permet :

- de vous constituer un capital,
- de le valoriser,
- d'en tirer des revenus,
- de transmettre votre patrimoine.

Pour ce faire, vous avez accès à une pluralité de supports et de gestionnaires.

Vous déterminez ensuite, avec votre conseiller, l'allocation d'actifs la plus pertinente en fonction de votre situation patrimoniale.

Bien entendu, vous avez la liberté de modifier votre stratégie d'investissement au moyen d'arbitrage.

Vous bénéficiez d'une disponibilité de votre capital, soit sous forme d'avances, soit au travers de retraits partiels ou totaux, sous réserve de vous conformer à la fiscalité en vigueur.

La réserve de capital différé :

Le principe est d'annihiler la valeur de rachat de tout ou partie des plus-values réalisées au sein du contrat avec comme double objectif :

- la réduction de l'impôt dû sur les rachats partiels effectués
- l'optimisation de l'ISF.

La gestion financière

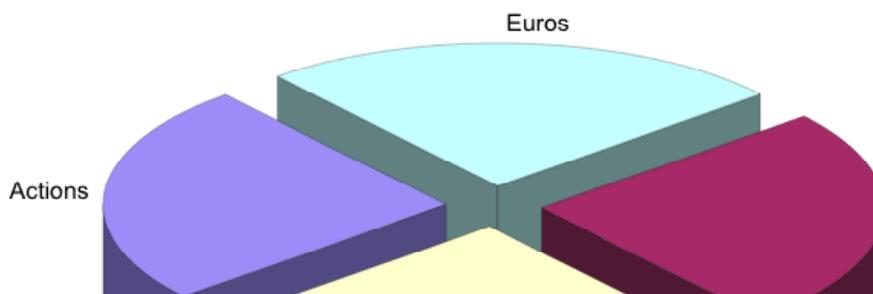
La gestion financière de votre contrat d'assurance-vie doit être dictée par vos motivations et votre situation patrimoniale.

L'allocation d'actifs, de sécuritaire à dynamique, conditionne les performances futures de votre contrat.

Pour cela, plusieurs types de gestion vous sont proposés :

- la gestion par profil : sécurité, équilibre, dynamique,
- la gestion libre : vous composez vous-même votre stratégie financière en fonction des supports d'investissement proposés par le contrat.

Allocation d'actifs



Fiscalité

Principe :

L'assurance-vie est une enveloppe fiscale privilégiée permettant l'intégration de nombreux supports (fonds euro, actions, obligations, immobilier...). Vous bénéficiez ainsi d'une gestion financière large et souple permettant de s'adapter aux évolutions de la conjoncture.

Fiscalité :

Retrait :

- 0 à 4 ans : 35% Prélèvement libératoire
12,1% Prélèvements sociaux
- 4 à 8 ans : 15% Prélèvement libératoire
12,1% Prélèvements sociaux
- Au-delà de 8 ans : 7,5% après un abattement de :
 - 4 600 euros pour un célibataire
 - 9 200 euros pour un couple marié12,1% Prélèvements sociaux

Option fiscale:

Selon votre situation fiscale, vous avez la possibilité d'opter pour l'imposition sur le revenu de vos plus-values.

Succession :

Vous bénéficiez d'un abattement de 152 500 euros par bénéficiaire désigné. La taxation forfaitaire est de 20% au delà.

Les versements effectués après 70 ans bénéficient d'une exonération des droits de succession dans la limite globale de 30 500 euros investis, tous bénéficiaires confondus, quelque soit le nombre de contrats, hors intérêts acquis.

Simulation de votre investissement

Années	Montants versés en €	Cumul des montants versés en €	Hypothèse 4,00 %	Hypothèse 5,00 %	Hypothèse 6,00 %
2010	70 000	70 000	71 619	72 020	72 420
2011		70 000	74 484	75 621	76 765
2012		70 000	77 464	79 403	81 371
2013		70 000	80 562	83 373	86 253
2014		70 000	83 785	87 541	91 428
2015		70 000	87 136	91 918	96 914
2016		70 000	90 622	96 514	102 729
2017		70 000	94 246	101 340	108 893
2018		70 000	98 016	106 407	115 426
2019		70 000	101 937	111 728	122 352
2020		70 000	106 015	117 314	129 693
2021		70 000	110 255	123 180	137 475
2022		70 000	114 665	129 339	145 723
2023		70 000	119 252	135 806	154 467
2024		70 000	124 022	142 596	163 735
2025		70 000	128 983	149 726	173 559
2026		70 000	134 142	157 212	183 972
2027		70 000	139 508	165 073	195 011
2028		70 000	145 088	173 326	206 711
2029		70 000	150 892	181 993	219 114
2030		70 000	156 928	191 092	232 261
2031		70 000	163 205	200 647	246 197
2032		70 000	169 733	210 679	260 968
2033		70 000	176 522	221 213	276 627
2034		70 000	183 583	232 274	293 224
2035		70 000	190 927	243 888	310 818
2036		70 000	198 564	256 082	329 467
2037		70 000	206 506	268 886	349 235
2038		70 000	214 767	282 331	370 189
2039		70 000	223 357	296 447	392 400
2040		70 000	232 292	311 270	415 944
2041		70 000	241 583	326 833	440 901
2042		70 000	251 247	343 175	467 355
2043		70 000	261 296	360 334	495 396
2044		70 000	271 748	378 350	525 120
2045		70 000	282 618	397 268	556 628
2046		70 000	293 923	417 131	590 025
2047		70 000	305 680	437 988	625 427
2048		70 000	317 907	459 887	662 952
2049		70 000	330 624	482 882	702 730